

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
20'	Accueil, dépôt des sacs et passage aux toilettes. Présentation du lieu et du programme de la demi-journée.	Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Locaux EDAP
50'	Objectif : explorer des éléments qui composent le milieu de l'estran. Observation d'un aquarium marin. Autour de bacs sensoriels, zoom sur le vivant : morphologie, diversité et mode de vie des principales espèces caractéristiques de l'estran. Découverte émotionnelle, scientifique et expérimentale.	Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Salle pédagogique
30'	Objectif : approcher ce milieu de l'estran depuis un site naturel unique : l'entrée du passage du Gois. Déplacement en car vers le passage du Gois. Immersion par les sens depuis le petit coin de plage. Identification des éléments de l'estran (sable, océan, algue, coquillage ...)	Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Passage du Gois
20'	Retour en car. Passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Locaux EDAP

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Activité conseillée de mars à octobre.
- Prévoir de garder le car à disposition pour le déplacement au passage du Gois.
- Diviser la classe en 4 groupes avec un accompagnateur pour chacun d'eux.
- Prévoir une tenue adaptée à la météo (imperméable ou casquette).

RENDEZ-VOUS

Le Port du Bec
85230 BOUIN



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN spécial n°25 du 24 juin 2021)

EXPLORER LE MONDE

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière.
Découvrir le monde du vivant. Explorer la matière.

AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITÉ
PHYSIQUE

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

RESPECT DES AUTRES

- Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).
- Éteindre les téléphones portables.
- Ne pas fumer ou vapoter.
- Respecter le travail des professionnels de la mer.

PENSEZ-Y

- Prévoir des vêtements et chaussures adaptés** à la météo et à l'activité choisie (cf programme).
- Pour certaines activités, **prévoir de garder le car à disposition** pour les déplacements autour du port prévus dans le programme.

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.